

La phrase

La phrase peut être considérée comme la structure fondamentale, à partir de laquelle les autres structures peuvent être définies. Comprendre l'organisation grammaticale d'une langue, et en particulier de la langue française, c'est principalement comprendre comment certaines structures sont incluses ou imbriquées dans d'autres. Par exemple, une proposition subordonnée est incluse dans une proposition principale, un COD est inclus dans un groupe verbal, etc.

Une partie importante de l'analyse grammaticale de la phrase consiste à identifier la fonction des mots ou groupes de mots qui la constituent. Ce sont en effet ces fonctions qui permettent d'interpréter les phrases et de comprendre leur sens.

Ce document s'appuie sur la nouvelle terminologie désormais en vigueur¹.

Certaines parties du cours sont très détaillées, d'autres ne font qu'aborder la notion dont il est question. Dans ce dernier cas, cela est signalé par une note en bas de page.

Les parties du cours qui sont en rouge sont à apprendre et à savoir.

Voici le détail des notions traitées ou abordées dans ce cours :

- La phrase. La phrase type, ses constituants obligatoires et facultatifs : GS, GV, GC.
- La nature et la fonction des constituants de la phrase.
- Les compléments d'objet : complément d'objet direct (COD), complément d'objet indirect (COI).
- Les verbes transitifs directs, transitifs indirects, intransitifs, attributifs.
- L'attribut du sujet.
- La distinction entre complément d'objet indirect et complément circonstanciel.

- Les types de phrases.
- Les formes de phrases : exclamative, affirmative / négative, active / passive, emphatique, impersonnelle.
- La phrase simple et la phrase complexe, la proposition, la coordination, la juxtaposition, la subordination.
- Les phrases atypiques : La phrase averbale, la phrase elliptique, le mot-phrase.

Cours de Jean-Eudes GADENNE pour le site www.lettres.org

¹ <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/guide-la-grammaire-du-francais-terminologie-grammaticale-67998.pdf>

La phrase

On parle de « phrase », selon sa définition graphique, pour désigner toute unité de sens repérée à l'écrit par le fait qu'elle commence par une majuscule et s'achève par un point, un point d'interrogation, un point d'exclamation ou des points de suspension.

Pierre se promène tous les dimanches.

La phrase type

La phrase type (P) est composée de deux éléments : un groupe sujet (GS) et un groupe verbal (GV). On adoptera donc la formule : $P = GS + GV$.

Le facteur distribue le courrier.
Groupe sujet Groupe verbal

La phrase peut également comporter un élément apportant des informations complémentaires, non obligatoires : le groupe circonstanciel (GC)².
Ce qui donne la formule suivante : $P = GS + GV (+ GC)$

Le facteur distribue le courrier à huit heures.
GS GV GC

Le groupe sujet (GS)

Le groupe sujet commande l'accord du verbe. On dit aussi que le verbe s'accorde avec le sujet.

Le GS peut avoir différentes natures : il peut être constitué d'un **groupe nominal** (GN) (exemple : *le facteur*) ou bien d'un **pronom personnel** (*il*). Dans ce dernier cas, le groupe sujet se limite à un seul mot. D'autres types de groupes sujets existent, par exemple **un infinitif** : *Dormir est agréable*, **une subordonnée conjonctive** : *Qu'il vienne à la fête ferait plaisir à tout le monde*, etc.

Le GS répond à la question *Qui est-ce qui... ?* ou *Qu'est-ce qui... ?*

Le groupe sujet ne peut généralement pas être déplacé sauf dans certains cas : *Dans la rue passent des camions.*

On peut ajouter un autre sujet au GS : *Pierre et Paul mangent des pommes.*

Le GS peut être pronominalisé : *Pierre mange une pomme* → *Il mange une pomme.*

Le groupe sujet peut être encadré par *C'est... qui* ou par *Ce sont... qui* : *C'est Pierre qui mange une pomme.*

² On peut dire « groupe circonstanciel » ou « complément circonstanciel ». Les deux expressions désignent la même chose.

Le groupe verbal (GV)

Le groupe verbal (GV) se compose d'un verbe et éventuellement d'un ou de plusieurs constituants, qui peuvent à leur tour avoir une nature de groupe nominal (GN), de pronom ou encore d'adjectif dans le cas de l'attribut.

Il existe différents types de groupes verbaux :

- $GV = V$: *Le facteur travaille. Le facteur dort. Le facteur parle.* Dans ce cas, le GV se réduit au verbe.

Lorsque le verbe n'admet pas de complément d'objet, on dit qu'il est intransitif. C'est le cas pour les verbes *tomber*, *dormir*, *mourir* par exemple.

Les compléments d'objet

Le complément d'objet direct (COD)

- $GV = V + GN$: Le facteur distribue le courrier.

Le courrier est un GN complément d'objet direct (COD) de *distribue*.

Lorsque le verbe admet un complément d'objet direct, on dit qu'il est transitif direct.

Lorsqu'il n'est pas pronominalisé, le COD suit directement le verbe sans préposition³. C'est pourquoi il est appelé complément d'objet direct du verbe.

Le COD ne peut pas être déplacé.

Le COD ne peut pas être supprimé sans modifier le sens de la phrase.

Le COD peut être pronominalisé (transformé en pronom). Dans ce cas, il se place entre le sujet et le verbe : *Il mange une pomme → Il la mange.*

Quand on passe de la voix active à la voix passive, le COD de la voix active devient sujet de la voix passive.

Le chat mange la souris (voix active). → *La souris est mangée par le chat* (voix passive).

COD Sujet

Si on peut opérer le passage de la voix active à la voix passive, on est sûr que la phrase comporte un COD.

³ Dans certains cas, un adverbe peut s'intercaler entre le verbe et le COD : *Il mange systématiquement une pomme le matin.*

Le complément d'objet indirect (COI)

- GV = V + GNP : *Le facteur parle à sa collègue.*

à sa collègue est un GNP complément d'objet indirect (COI) de *parle*.

Lorsque le verbe admet un complément d'objet indirect, on dit qu'il est transitif indirect.

Le COI non pronominalisé, quant à lui, suit le verbe indirectement, par l'intermédiaire d'une préposition. C'est pourquoi on dit qu'il est transitif indirect. Cette préposition est à ou de :

Il parle à son ami. Elle se souvient de ses vacances.

Le COI ne peut généralement pas être supprimé sans changer le sens de la phrase.

Le COI peut être pronominalisé. Dans ce cas, la préposition disparaît :

Il parle à son ami → il lui parle.

Certains verbes appellent une double construction, par exemple un COD et un COI :

- GV = V + GN + GNP : *Le facteur donne une lettre à ma voisine.*

Une lettre: GN COD de *donne* ; *à ma voisine* : GNP COI de *donne*.

Le verbe *donner* est transitif direct et indirect. On dit *donner quelque chose à quelqu'un*.

Certains verbes appellent une double construction avec deux COI :

- GV = V + GNP + GNP : *Le facteur parle de ses vacances à sa collègue.*

de ses vacances : GNP COI de *parle* ; *à sa collègue* : GNP COI de *parle*.

Le verbe *parler* est transitif indirect. On peut dire : *parler de quelque chose à quelqu'un*.

L'attribut du sujet

Certains verbes sont attributifs. Ce sont les verbes d'état et d'autres verbes ou locutions verbales : être, paraître, sembler, rester, devenir, avoir l'air, passer pour, être considéré comme, être nommé, être élu etc.

La fonction de l'élément qui est associé au verbe attributif dans le GV est la fonction **attribut du sujet**. La fonction attribut du sujet peut être assurée par un GN ou par un adjectif. L'attribut du sujet, comme son nom l'indique, donne des caractéristiques du sujet.

Alice est grande.

GS GV

Grande : adjectif⁴ attribut du sujet *Alice*.

Alice est une bonne avocate.

GS GV

une bonne avocate : GN attribut du sujet *Alice*

⁴ On peut dire aussi : *adjectif qualificatif*.

Le complément circonstanciel

Le complément circonstanciel, aussi appelé groupe circonstanciel, **donne des informations complémentaires au sujet de l'événement** décrit par l'ensemble du groupe sujet et du groupe verbal : lieu, moment, cause. Comme son nom l'indique, **il indique les circonstances de l'événement** en répondant à l'une des questions suivantes : Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ? Etc. **Le complément circonstanciel est toujours facultatif (il peut être supprimé) et il peut être déplacé ailleurs dans la phrase.**

Le facteur distribue le courrier à huit heures.

Ou :

À huit heures, le facteur distribue le courrier.

Ou :

Le facteur, à huit heures, distribue le courrier.

La fonction complément circonstanciel peut-être occupée par :

- Un GNP : *Le facteur distribue le courrier à huit heures.*

GNP CCL

- Un GN : *Le facteur distribue le courrier le matin.*

GN CCL

- Un adverbe : *Le facteur distribue le courrier aujourd'hui.*

Adverbe CCL

- Une proposition subordonnée : *Le facteur distribue le courrier quand le jour se lève.*

Proposition subordonnée conjonctive CCL

CCL ou COI ?

Attention à ne pas confondre le complément circonstanciel et le COI. En grammaire moderne (et selon les programmes actuels), les compléments introduits par une préposition après un verbe de mouvement (aller, venir, monter...) ne sont pas des compléments circonstanciels de lieu (même s'ils répondent à la question « où ? ») mais bien des **compléments d'objet indirects (COI)**, car ils sont essentiels (ou régis par le verbe). Ils ne peuvent pas être supprimés ni déplacés.

Elle va à Paris.

COI

Les différents types de compléments circonstanciels

Il existe différents types de compléments circonstanciels :

- **Le temps** : Indique quand ou combien de temps l'action se déroule (Questions : *quand ?*, *combien de temps ?*). *Il arrivera demain.*

- **Le lieu** : Indique l'endroit où se passe l'action (Questions : *où ?*, *d'où ?*, *par où ?*). *Elle travaille à Paris.*

- **La manière** : Décrit la façon dont on fait l'action (Questions : *comment ?*, *de quelle manière ?*). *Il travaille avec sérieux.*

- **Le moyen** : Précise l'objet ou l'outil utilisé pour l'action (Questions : *avec quoi ?*, *par quel moyen ?*).
Exemple : *Il écrit avec un stylo.*

- **La cause** : Explique pourquoi l'action a lieu (Questions : *pourquoi ?*, *pour quelle raison ?*). Exemple : Il pleure de tristesse.
- **Le but** : Exprime l'objectif visé (Questions : *dans quel but ?*, *pour quoi faire ?*). Exemple : Il travaille pour réussir.
- **La conséquence** : Indique le résultat provoqué par l'action. Exemple : Il a crié au point de s'enrouer.
- **L'accompagnement** : Indique avec qui l'action est faite (Questions : *avec qui ?*). Exemple : Il sort avec ses amis.
- **La comparaison** : Établit un rapprochement avec un autre élément. Exemple : Il court comme un lapin.
- **La condition / L'hypothèse** : Exprime la condition nécessaire à la réalisation de l'action. Exemple : Il viendra en cas de besoin.
- **La concession / L'opposition** : Exprime un fait contraire ou inattendu par rapport à l'action principale. Exemple : Il a réussi malgré ses difficultés.

Les types de phrases⁵

On distingue trois types de phrases qui correspondent à trois actes fondamentaux. Toute phrase appartient forcément à l'un des types suivants :

- **le type déclaratif** correspond à l'assertion (déclarer, affirmer quelque chose, donc présenter ce que l'on dit comme vrai)

Il fait rarement froid en été.

- **le type interrogatif** correspond à l'interrogation (poser une question, demander une information).

Viendras-tu me voir cet hiver ?

- **le type impératif** correspondant à l'injonction (donner un ordre).

Fermez cette porte immédiatement !⁶

Les formes de phrases

Les types de phrases sont obligatoires au sens où une phrase est nécessairement déclarative ou interrogative ou impérative. Mais la phrase peut aussi, facultativement, être de forme négative, de forme passive, de forme exclamative, emphatique ou impersonnelle.

La forme exclamative

L'exclamative n'est pas un type de phrase mais une forme car elle peut se combiner avec les trois autres types de phrases :

- Déclarative exclamative : *Il ne fait pas froid aujourd'hui !*

- Interrogative exclamative : *Comment ?! Tu n'as pas fini ton travail ?!*

- Impérative exclamative : *Cesse immédiatement de toucher à cela !*

La forme affirmative ou négative⁷

La phrase de forme négative se caractérise par la présence d'adverbes de négation, du type *ne...pas*, *ne... plus*, *ne...jamais*, etc. :

- *Elle viendra* (forme positive)

- *Elle ne viendra pas* (forme négative).

⁵ Cette partie pourra faire l'objet plus tard d'un cours plus complet.

⁶ La phrase de type impératif n'est pas forcément au mode impératif. Ex : *Qu'il vienne me voir à la fin de l'heure.*

⁷ Cette partie pourra faire l'objet plus tard d'un cours plus complet.

La forme (ou voix⁸) passive⁹

A la voix active, le sujet fait l'action exprimée par le verbe :

- *Le chat mange la souris* (voix active) → *Que fait le chat ? Il mange la souris.*
- *Ses amis l'aimeront* (voix active).

Seuls les verbes transitifs directs, c'est-à-dire ceux qui admettent un COD, sont à la voix active et par conséquent peuvent se mettre à la voix passive.

À la voix passive, le sujet subit l'action exprimée par le verbe. Quand on passe de la voix active à la voix passive, le COD de la phrase active devient sujet de la phrase passive et le sujet de la phrase active devient complément d'agent de la phrase passive :

Le chat mange la souris (voix active) → *La souris est mangée par le chat* (voix passive)

A la voix passive, c'est le complément d'agent qui indique qui fait l'action. Le complément d'agent est un GNP introduit par « de » ou « par ».

Il correspond au sujet de la phrase active correspondante. Ce complément d'agent est parfois sous-entendu : *Une feuille sera distribuée cet après-midi* [par qui ? On ne le précise pas]

À la voix passive, le verbe est constitué de l'auxiliaire *être* suivi du participe passé du verbe.

L'auxiliaire *être* se met au même temps que le verbe de la voix active.

- *La souris est mangée par le chat* (voix passive) → *Que fait la souris ? Rien, elle subit l'action d'être mangée par le chat.*
- *Il sera aimé de ses amis* (voix passive).

Attention ! **Le participe passé employé avec l'auxiliaire *être* s'accorde en genre en nombre avec le sujet. Quand on met une phrase active à la voix passive, il faudra faire attention à l'accord du participe passé.**

La forme emphatique¹⁰

La forme emphatique permet d'insister sur l'un des constituants de la phrase en le mettant en relief.

Laura viendra nous voir dimanche → *C'est Laura qui viendra nous voir dimanche* (forme emphatique)

Une phrase est à la forme impersonnelle lorsque son verbe principal est à la voix impersonnelle et si elle peut être considérée comme équivalente à une phrase non impersonnelle. Par exemple, la phrase *Il soufflait un vent de panique* est une phrase de forme impersonnelle parce qu'elle équivaut à la phrase *Un vent de panique soufflait*. **A la voix impersonnelle, le pronom utilisé est toujours *il* et ce pronom ne représente rien ni personne.** On dit alors que le sujet grammatical est dans ce cas un pur support grammatical sans référent.

Il tombe des cordes.

Par conséquent, **dans le cas de phrase à voix impersonnelle, la question « qui est-ce qui ? »** (Qui est-ce qui pleut des cordes ?) **n'a aucun sens** contrairement à ce qui se passe avec une phrase non impersonnelle (*Paul viendra nous voir* → *Qui est-ce qui viendra nous voir ?*).

⁸ La terminologie en vigueur emploie indifféremment « voix passive » ou « forme passive ». Les deux expressions sont synonymes.

⁹ Cette partie pourra faire l'objet plus tard d'un cours plus complet.

¹⁰ Cette partie pourra faire l'objet plus tard d'un cours plus complet.

Phrase simple et phrase complexe¹¹

Une phrase peut comporter une ou plusieurs propositions. Une proposition est donc un groupement de mots articulé autour d'un verbe conjugué (le noyau de la proposition).

Pour faire simple : **on compte autant de propositions dans une phrase qu'il y a de verbes conjugués.**

Le plus souvent, la proposition s'articule autour d'un sujet et d'un verbe, auxquels s'ajoutent des compléments (compléments d'objet, compléments circonstanciels, etc.) : $P=[GS + GV] (+ GC)$

La phrase simple comporte un seul verbe conjugué :

Il fait vraiment beau aujourd'hui.

La phrase complexe comporte au moins deux propositions donc au moins deux verbes conjugués :

Il fait vraiment beau aujourd'hui donc nous irons nous promener.

On distingue trois types de phrases complexes :

- la phrase complexe par coordination
- la phrase complexe par juxtaposition
- la phrase complexe par subordination

Dans la phrase complexe par coordination, les propositions sont reliées par une conjonction de coordination ou un adverbe de liaison :

Il a beaucoup plu donc les villages sont inondés.

Dans la phrase complexe par juxtaposition, les propositions sont reliées par un signe de ponctuation légère (virgule, point-virgule, double point) :

Il a beaucoup plu, les villages sont inondés.

Dans la phrase complexe par subordination, une proposition subordonnée est incluse dans la principale :

Puisqu'il a beaucoup plu, les villages sont inondés.

Puisqu'il a beaucoup plu est la subordonnée et *Puisqu'il a beaucoup plu, les villages sont inondés* est la principale¹².

¹¹ Cette partie pourra faire l'objet plus tard d'un cours plus complet.

¹² Auparavant, on distinguait proposition principale d'un côté, proposition subordonnée de l'autre. Désormais ce n'est plus le cas puisqu'on considère dans la nouvelle terminologie que la subordonnée est incluse dans la principale.

Les phrases atypiques (ou non verbales)

La phrase type s'analyse, au sens de sa construction, en groupe sujet (GS) et groupe verbal (GV), auquel peut s'ajouter facultativement un groupe circonstanciel.

Cependant, il existe d'autres sortes de phrases qu'on nomme atypiques, et qui sont d'un usage assez fréquent dans la langue, notamment orale, dialoguée ou expressive.

Les phrases atypiques se caractérisent généralement par le fait qu'elles ne comportent pas de verbe conjugué à un mode personnel.

C'est le cas par exemple de la phrase averbale, de la phrase elliptique et du mot-phrase.

La phrase averbale

La phrase averbale, simple ou complexe, est un cas particulier de phrase non verbale¹³. Elle comporte toujours deux constituants, un sujet et un prédicat¹⁴. Le sujet est parfois sous-entendu.

Exemples :

Excellent, ce rôle ! Incroyable ! Quelle sottise ! Dehors !

La phrase elliptique

Lorsqu'un énoncé dépend très étroitement du contexte antérieur, on ne parle pas de « phrase averbale » mais de « phrase elliptique ». Ainsi, dans le dialogue suivant :

« *Mais où donc est Pierre ?*

— *À l'étage !* »

L'énoncé « *À l'étage* » est une phrase elliptique (sous-entendu : *Pierre est à l'étage !*) où le GS (*Pierre*) et le verbe (*est*) ont été omis comme le style oral et expressif l'autorise. Les constituants effacés peuvent donc être récupérés dans le contexte. De même dans l'énoncé :

« *Qui a une réponse ?*

— *Moi !* »

Le pronom *Moi* est une phrase elliptique qui n'a pas de signification à elle seule et sans son contexte.

Autres exemples :

« *Où est le dessert ?*

— *Dans le réfrigérateur !* » (*Phrase elliptique*)

Le mot-phrase

Le mot-phrase se distingue des phrases averbales à un seul constituant et des phrases elliptiques réduites à un seul mot parce qu'il **ne requiert aucun autre élément pour former une phrase. Il se résume à un seul mot.** Ainsi, les adverbes d'affirmation (*Oui, si*), de négation (*Non, pas du tout*), les formules de politesse (*bonjour, bonsoir, bonne nuit, bon appétit, bienvenue*), les interjections (*merci, oh ! ah !*), etc., constituent des phrases réduites à un mot qu'on nommera « mots-phrases ».

Exemples :

Oui, non, si, pas du tout, etc.

Bonjour, bonsoir, bonne nuit, bienvenue, enchanté, etc.

Merci ! Diable ! Ciel ! Oh ! Ah ! Seigneur ! etc.

¹³ L'appellation « phrase nominale » parfois utilisée pour désigner la phrase averbale est impropre, car cette dernière n'est pas nécessairement composée d'un nom ou d'un groupe nominal.

¹⁴ Le prédicat correspond à ce que l'on dit du sujet. Par exemple, dans la phrase *Pierre mange une pomme*, *Pierre* est le sujet et ce qu'il fait (*manger une pomme*) est le prédicat. Dans la phrase type, le prédicat correspond au groupe verbal.